De Bouche À Oreille

Actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure

Novembre 2021 N°246

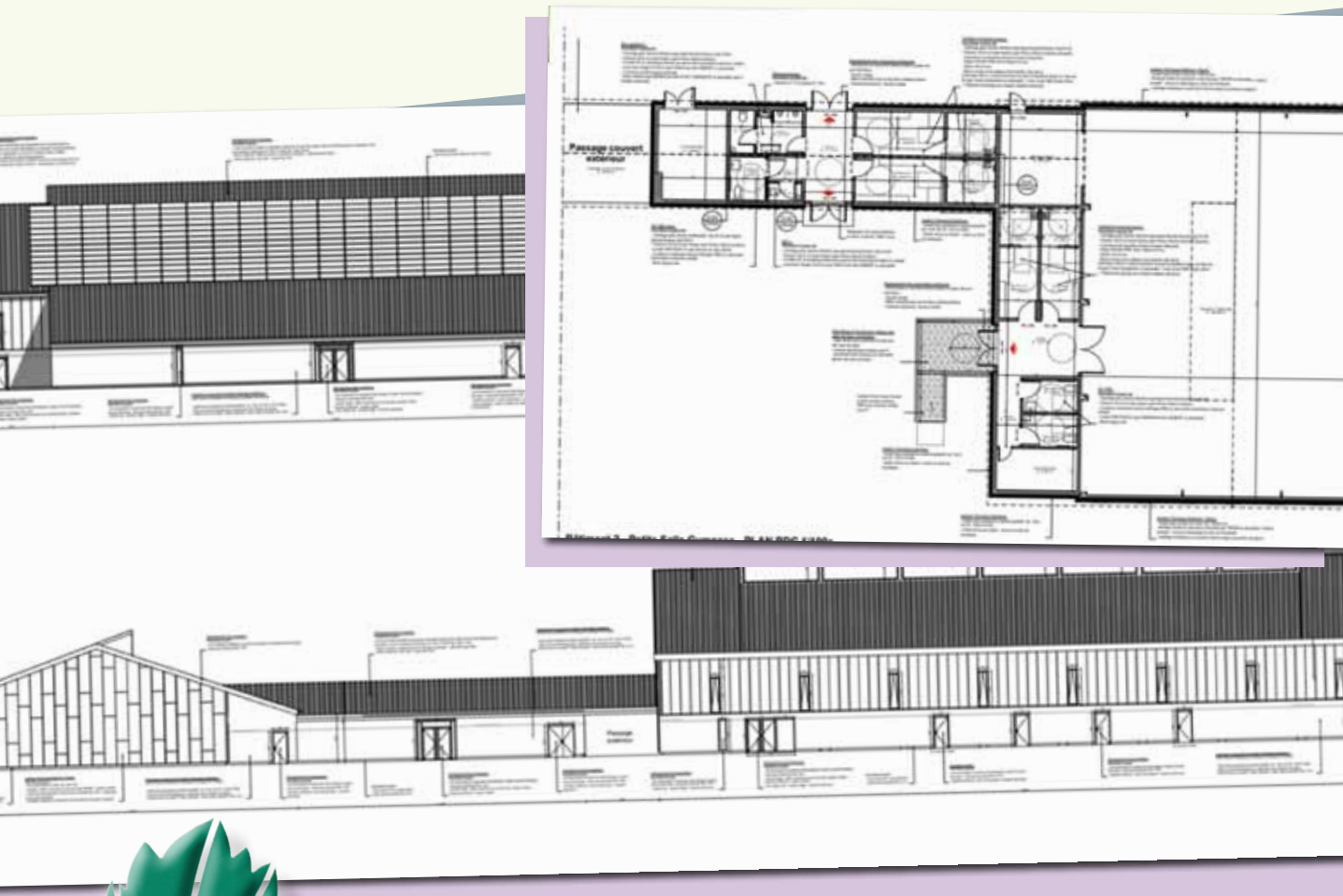

St Marcel

Coup de jeune pour Léo Lagrange

Construisons ensemble notre ville

Agenda

Rencontrez votre maire

Samedi 27 novembre de 9h à 12h
Espace Saint-Exupéry
Permanence sans rendez-vous

Du lundi au vendredi

Dépistage COVID

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, salle Michel Marigny

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants

Tous les samedis matin

Rencontrez vos élus

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h. L'occasion d'échanger avec le Maire-Adjoint de permanence.

Nouveau : tous les samedis matin

Ouverture de la mairie

De 9h à 12h

19 novembre

Conseil municipal

A 19h30, mairie

Les rendez-vous de la médiathèque

13 novembre

Club de lecture

A 10h

Projection

Projection d'un film sur les déchets suivie d'un débat avec le SETOM à 14h

20 novembre

Comité travaux d'aiguilles

à 14h30

Atelier

Viens à la découverte des abris à chauve-souris avec Cap au Vert à 14h. Pour les enfants à partir de 8 ans et pour les adultes.

27 novembre

Atelier manga

Avec un mangaka et illustrateur professionnel de l'association Quartier Japon à 13h45. Dès 8 ans.

30 novembre

Mois du film documentaire

A 20h au centre culturel « Dans les bois » de Mindaugas Survila. Dans les Bois est une immersion totale dans la vie sauvage à vivre en famille à partir de 8 ans.

Assemblées générales des assos

12 novembre

Le verger des bouquets

A 19h, espace St-Exupéry.

26 novembre

Tennis

A 19h30, espace St-Exupéry.

Pass sanitaire : renseignez-vous auprès des organisateurs avant de vous déplacer

Marché de Noël

Samedi 27 (14h à 18 h30) et dimanche 28 novembre 2021 (10h à 18h)

Salle du Virolet à Saint-Marcel
Organisé au profit de l'association « Famille et Santé »
Renseignements ou réservations :
J. Damoizeau 06 50 77 98 81
josette.damoizeau@orange.fr

Retrouvez l'agenda en temps réel sur notre site internet

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel
Directeur de la publication : Hervé PODRAZA
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Isabelle Aubry, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Marine Vincent, Benjamin Legeard, Vincent Lapert
Images freepik
Impression : Imprimerie Corlet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé
De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.
Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50
ou mairie@marcel27.fr
Dépôt légal à parution
Reproduction interdite sauf accord de la mairie

Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray
02.32.64.32.50
mairie@marcel27.fr
Encore plus d'infos sur www.saint-marcel27.fr
Ville de Saint Marcel 27
Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr

3 questions à

Nadège Bourdon
Service communication et événements

Sommaire

4 Grand angle : Travaux au Léo Lagrange

6 Vivre à Saint-Marcel

10 Zoom sur mes assos

12 Retour sur pellicules

14 Tribunes

15 Vos attentes sont nos engagements

Pourquoi le BAO est-il distribué si tardivement ce mois-ci ?

En charge du montage du Bouche à Oreille depuis 2006, je me suis trouvée pour la première fois confrontée à une panne d'ordinateur qui a malheureusement endommagé irrémédiablement le fichier. Ce travail nécessite environ 30 heures. En plein bouclage, je n'ai pas pu rattraper ce temps. A cela, il faut ajouter la distribution. Une vingtaine de bénévoles y est dévolue (la plus âgée a 80 ans). Le boitage est donc réalisé en fonction de leurs agendas et obligations respectifs, sans aucun doute l'origine aussi des disparités calendaires de distribution. Je suis désolée pour les personnes qui avaient transmis leurs informations en temps et en heure. Une refonte design globale de la publication est envisagée dans l'année à venir. Rendez-vous deuxième semestre 2022.

Nous attendions avec impatience le salon de la peinture ce mois-ci. Qu'en est-il ?

2020 aurait du être la 30ème édition du salon. Mais la pandémie en a décidé autrement. L'équipe municipale souhaitait l'organiser comme chaque année en ce mois de novembre mais les conditions d'accueil n'étant pas encore optimales, celui-ci est reporté au mois de mars. J'ai hâte de retrouver les artistes. Il y a une quinzaine d'années, Gérard Volpatti me confiait l'organisation de ce salon, en collaboration avec les Arts Plastiques, l'Atelier du Mardi de Vernon, Michèle Bloeme et Georges Michel. Je me réjouis qu'Hervé Podraza continue de me faire confiance car j'avoue que de forts liens d'amitié se sont créés avec les artistes.

Quels sont les projets au sein de la Comm' et des évènements ?

Pour éviter des frais onéreux qui ne correspondraient pas à une commune de la taille de Saint-Marcel, la « confection interne » est privilégiée. En charge du site internet, je travaille actuellement à préparer l'arrivée du guichet numérique citoyen initié par SNA, au premier semestre 2022. Il permettra d'effectuer les principales démarches administratives 7j/7j et 24h/24h. Ce sera également l'occasion de faire une refonte totale du site. L'arrivée de la fibre à la mairie permettra sans doute un confort de travail indéniable dans la mise en place de cette nouvelle organisation.

Du côté des évènements, l'année 2022 promet d'en être riche. Déjà l'équipe municipale m'a présenté sa programmation mais je préfère ne pas vous en dire plus de façon à vous laisser la découvrir au fil des mois.

NUMÉROS D'URGENCE

Service eaux/Assainissement : 0.800.877.915
Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03
Police Municipale : 06.83.82.10.06
Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Un projet ambitieux pour le gymnase Léo Lagrange

Le gymnase Léo Lagrange, établissement construit en 1983, est composé de plusieurs salles : une grande salle omnisport, une petite salle pour les activités gymnastique et un vestiaire football. Il est mis à disposition des différentes associations communales et intercommunales, du centre régional de la jeunesse et des sports, des groupes scolaires de Saint-Marcel et de Vernon, des entreprises, pour l'organisation et la pratique de leurs activités.

Complexe existant, vu de la rue

Le 1er janvier 2017, la commune a repris la compétence sport (qui était jusque-là du ressort de la communauté d'agglomération) et a souhaité porter une **réflexion globale sur le gymnase Léo Lagrange**.

En 2018, la commune décide de revoir le projet initial de remplacement de la couverture et des menuiseries sur shed, pour réaliser la **rénovation énergétique du gymnase** et d'étudier la mise en place d'une **production d'électricité photovoltaïque**. De plus, afin de proposer une offre plus large d'accueil qu'elle soit scolaire, associative ou corporative, elle décide de promouvoir et faciliter la pratique sportive des personnes en situation de **handicap**, de limiter les délais de travaux sur site et de rationaliser les coûts.

Actuellement, le gymnase ne dispose que de deux vestiaires ; en conséquence ceci limite la capacité d'accueil à deux équipes simultanément et ne permet pas une optimisation d'occupation des créneaux disponibles. Pour améliorer l'occupation du site, il apparaissait important de revoir l'organisation même du site pour répondre aux contraintes des différentes usagers : clubs, acteurs des fonctions éducatives, sociales, récréatives….

La solution ? Créer quatre vestiaires collectifs indépendants, avec leur propre zone de douche. Ceci permet d'accueillir jusqu'à quatre équipes simultanément, faciliter et améliorer l'organisation des différentes activités ; En conséquence, le taux d'occupation pourra être optimisé. La commune a, pour cette opération, décidé de **réaliser un équipement répondant totalement à ces usages mais également aux impératifs environnementaux et objectifs de réduction de la consommation d'énergie** finale dans les bâtiments à usage tertiaire (cf. audit énergétique réalisé en 2020 par la Ville).

Les enjeux techniques de l'opération sont multiples :

- **réfection complète de la couverture** pour garantir une performance thermique importante et le traitement acoustique des salles, tout en optimisant les charges permanentes,
- **désamiantage** de la couverture,
- mise en place de **panneaux photovoltaïques** (pris en charge par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure - SIEGE27 pour un montant estimé à 260 000 €) tout en respectant un investissement financier équilibré,
- utilisation de **matériaux durables et faciles d'entretien** pour le traitement de l'isolation thermique des façades et des pignons.

Les objectifs environnementaux ciblés sont :

- BBC Effinergie Rénovation, soit un **gain de 40%** par rapport à la consommation conventionnelle d'énergie primaire.
- Objectif Cep≤ 50 x (a+b) correspond à un niveau Cep PROJET ≤ 65 kWh EP/m²
- Facteur 4, soit une réduction de 75% des consommations d'énergie du bâtiment

Les travaux permettront de réaliser une **amélioration énergétique notable de l'emprunte énergie** du complexe sportif. Les classes énergétiques et environnementales permettront de réduire significativement l'impact carbone (de la classe D à la classe B).

Les consommations énergétiques, au sens du DPE, seront ainsi réduites de près de 60% et les émissions de gaz à effet de serre de plus de 65%.

Les travaux de rénovation énergétique permettront de **réduire de près de 68% les consommations de chauffage** du bâtiment et de plus de 63% les consommations énergétiques totales (hors production photovoltaïque).

Cependant, l'atteinte du niveau de performance énergétique BBC Effinergie Rénovation du gymnase est conditionnée par la mise en œuvre de l'installation photovoltaïque.

Vue projetée du futur projet.

Remplacement des bardeaux sur la façade principale et panneaux photovoltaïques sur le toit

L'engagement financier de ce projet, plus de 3 000 000 €, avec ses enjeux de soutien à l'ensemble des fonctions éducatives, sociales, récréatives et de formation du sport, est primordial et difficilement supportable par la commune seule. Des subventions ont été sollicitées en ce sens.

Département	Région	Etat	Agence nationale du sport
142 515 €	80 000 €	1 181 937 €	350 000 €

Délibéré en conseil

Dans le cadre des travaux de rénovation du Complexe Sportif Léo Lagrange, la commune a lancé une consultation. Au regard des montants proposés, deux lots ont été déclarés infructueux par le conseil municipal le 22 octobre dernier.

En effet, sur les lots 4 (Isolation Thermique Extérieure) et 5 (Menuiseries extérieures / Métallerie), seule une offre a été reçue et le montant proposé dépasse largement le budget prévu.

A noter : **le démarrage des travaux est conditionné à l'attribution de tous lots du marché avant le 31 décembre 2021. A défaut, le projet serait déclaré caduc et devrait être repris dans sa totalité.**

Pourquoi la taxe sur les ordures ménagères a augmenté ?

Communication de Seine Normandie Agglomération

Après quatorze années de stabilité fiscale, nous avons dû nous résoudre à revaloriser le taux de la TEOM en avril dernier. Ce fut une décision lourde à prendre pour chacun de nous, conscients des contraintes financières des familles. L'ampleur des enjeux environnementaux s'impose à chaque commune et intercommunalité de France, tenues d'en supporter le coût. La compétence ordures ménagères doit être financée intégralement par la TEOM, et nous ne pouvions déroger plus longtemps à ce principe.

La TEOM a été instituée pour **financer intégralement la collecte et le traitement des ordures ménagères**. Ce service public représente une dépense pour notre agglomération de 12 millions d'euros par an. Les particuliers comme les entreprises y sont assujettis. Depuis plusieurs années, le taux de TEOM croît dans la majorité des territoires en raison de l'augmentation sans précédent de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), qui passe de 54 à 90 euros la tonne. **Cette TGAP est calculée en fonction du nombre de tonnes d'ordures ménagères non triées** (sacs poubelles noirs) déposées pour incinération ou enfouissement.

Par conséquent, si nous souhaitons diminuer le montant de la TGAP et par extension celui de la TEOM, nous n'avons qu'une seule solution : **diminuer significativement la quantité de nos ordures ménagères non triées**.

Une étude en 2020 sur la composition de ce fameux sac noir a montré que 57% de son contenu auraient pu être triés et valorisés par une filière de recyclage (plastique, verre, carton, métal...).

Maîtriser la TEOM passe donc obligatoirement par un changement de nos habitudes et le développement du tri sélectif.

Ce constat établi, il nous appartenait d'accompagner nos concitoyens dans cette démarche qui a une double vocation : **diminuer les coûts du traitement des déchets et prendre nos responsabilités face aux enjeux environnementaux**.

Pour ce faire, Seine Normandie Agglomération a mis en place de nouveaux dispositifs :

- **Nouvelles consignes de tri** pour réduire le contenu du sac d'ordures ménagères destinées à l'incinération ou à l'enfouissement ;
- **Sensibilisation des plus jeunes** : « Les midis sans gâchis » dans les restaurants scolaires, actions de nettoyage des lieux publics, animations sur le temps scolaire dans les écoles et les collèges (plus de 700 élèves sensibilisés en 2020).
- Implantation de **points d'apports volontaires** pour optimiser les circuits de collecte ;
- Aide à l'acquisition de **composteur** ;
- Expérimentation d'un dispositif d'**adoption de poules** pour réduire ses déchets ;

La majorité de nos déchets peut être valorisée avec le tri ou disparaître naturellement. C'est donc ensemble que nous pouvons diminuer le coût de nos déchets.

Evoqué lors du conseil communautaire du 8 avril, l'objectif vise à concilier justice fiscale et incitation écologique. C'est pourquoi il est étudié la mise en place d'une tarification incitative à compter de 2024. **Ainsi, chacun pourrait alors payer à due proportion des déchets qu'il produit**.

Le carnet

Naissances

Toutes nos félicitations aux parents de :
Juan DUBOIS, Hâroun CHAHID, Valentine ROGEON

Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :
Claudine DEVILLERS

Mariage

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés :
Caroline BWAMÉ EPÉE & Cédric PERRÉ

Réouverture du Restaurant la Pommeraie

Le restaurant a rouvert ses portes pour tous les aînés de la commune le 13 septembre dernier. Réservez dès à présent vos repas au 02.32.64.32.50. Menus disponibles sur notre site, rubrique des services pour tous/social. Pass sanitaire obligatoire.

Aide énergie 2021/2022

L'octroi de l'**aide énergie (110 €) est destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu avant décôte** (lignes 14 à 0).

Justificatifs à joindre à votre demande : carte d'identité, justificatif de domicile, avis d'imposition, RIB. La date limite de dépôt des dossiers en mairie est fixée au 3 décembre. Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

Lutte contre la prolifération des rongeurs
Quelques gestes simples peuvent être d'une grande utilité :

> jeter les ordures ménagères dans les conteneurs prévus à cet effet ou dans des sacs hermétiques,
> mettre une grille aux différents soupiraux et bouches d'égout des immeubles ou maisons,
> ranger les produits alimentaires à l'abri,
> ne pas laisser d'encombrant ni de détritus à proximité de votre domicile, désherber les abords des maisons, ne pas entreposer de matériaux aux abords des maisons.

La commune se charge de faire procéder à la dératisation des réseaux d'eaux usées situés en domaine public.

Pour la dératisation en domaine privé, intervention possible de la société HYGIENE GARDIN (3 Impasse des Graviers – 27120 BOISSET LES PREVANCHES – 02 32 26 25 38 hygiéne.gardin@wanadoo.fr) à la charge de l'administré.

La prestation comprend la fourniture et l'installation de 2 boitiers de raticides, sans danger pour les animaux domestiques.

Video protection, video surveillance

En 2017, la commune, lors de la précédente mandature a souhaité s'équiper de caméras pour permettre une plus grande sécurité pour nos habitants et aider à la lutte contre la délinquance et les incivilités de toutes sortes.
Ce service est opérationnel depuis avril 2021. Sa mise en place a pris du temps, car sensible. Notre maire est attentif au respect des règles pour garantir nos libertés dans le respect de la loi.

La video-surveillance, comment ça marche ?

La commune et la police nationale ont repéré des lieux sensibles où des incivilités peuvent se produire et a proposé à la préfecture d'y implanter des caméras.
Une fois les demandes validées par l'administration, les caméras ont été acquises et posées par appel d'offres. (Reste à charge pour la commune 95 K€, déduction faite des 54 k€ d'aides de l'Etat.)
Une salle de contrôle a été créée. Elle n'est accessible à Saint-Marcel que par le fonctionnaire et l'élu en charge de la sécurité, soit deux personnes à ce jour, le maire et le policier municipal.

Réglementation

Comme le réclame la majorité des habitants, pour la quiétude du plus grand nombre, la commune et le Maire luttent contre les incivilités sur notre territoire :

- **Dégradations diverses de mobilier urbain.**
- **Ordures sur la voie publique :**

Les déchets sont à mettre dans les poubelles ou transportés à la déchèterie de La Chapelle.

- **Déjection canines abandonnées sur les trottoirs :**

Des sacs plastiques sont disponibles dans des distributeurs pour permettre aux propriétaires d'animaux de laisser le chemin propre et « sans traces ».

- **Port du masque obligatoire aux abords des écoles :**

Avec la pandémie de la COVID, la commune suit les instructions données par l'éducation nationale et la préfecture : le port du masque est obligatoire dans la rue à moins de 50 m de la sortie des écoles.

- **Stationnement illicite et dangereux pour récupérer les enfants au collège :**

Si la rue Barrière ne permet aucun arrêt « minute » car il n'y a qu'une file pour circuler, la rue de la Plaine, quant à elle, peut permettre un bref arrêt puisqu'il y a une file de circulation et deux files de stationnement. En continuité, le parking du stade Léo LAGRANGE, à deux pas du collège, permet un stationnement plus prolongé.

Information et communication

Le policier municipal a multiplié les actions d'information sur les incivilités possibles ou constatées, notamment devant les écoles et le collège. Son action perdure particulièrement depuis avril.

Le Bouche à Oreilles est un outil d'information utile sur notre commune. Il est distribué dans tous les foyers et lu par tous les habitants.

Deux articles ont été consacrés à la video-surveillance dernièrement, l'un en décembre 2020, l'autre en avril 2021.

SENSIBILISER ET AGIR ENSEMBLE CONTRE LES INCIVILITÉS

QUELQUES EXEMPLES DE GESTES SIMPLES POUR MAINTENIR NOTRE ENVIRONNEMENT AGRÉABLE

L'usage de la vidéoprotection

Chiffres clés

Vivre à Saint-Marcel

La sécurité de tous, une préoccupation constante

Vidéoprotection et

Protection et suivi des données

Deux cas de figure :

- Historique et antériorité des infractions :

Les données sont stockées 15 jours, et ne peuvent être regardées, a posteriori, que sur réquisition du commissariat central de Vernon dans le cadre d'une plainte dûment justifiée.

- Vision en temps réel des images :

Le policier municipal peut intervenir sur la commune physiquement en présentiel.

Il peut également constater une infraction par caméra interposée en étant présent dans la salle de contrôle au moment où l'infraction a lieu.

En aucun cas, il ne peut revenir sur les enregistrements passés pour contrôler a posteriori, sans demande motivée par le commissariat (voir plus haut).

L'utilisation des données recueillies par les caméras est strictement encadrée par la CNIL.

Verbalisation

L'objectif de l'utilisation de caméras est d'**aider à la baisse des incivilités et à l'amélioration de la sécurité**. Après le temps des explications et de l'information, les caméras servent aussi à constater les infractions.

Il y a certainement un petit temps d'adaptation qui permettra vite à chacun de préférer revenir au respect de la loi plutôt que d'être verbalisé. LA COVID, et les périodes de confinement ont certainement favorisé quelques mauvaises habitudes.

Le plus simple pour éviter la verbalisation est de ne pas commettre d'infraction.

Certaines voix se font entendre pour demander à ce qu'il n'y ait pas de verbalisation… ou une verbalisation « à la carte »…

Faut-il comprendre ou entendre : « Les verbalisations sont pour les infractions commises par mon voisin, mais pas pour les miennes ? ».

Et bien non, la loi est la même pour tous, et le respect de celle-ci par chacun contribue à la tranquillité de tous les Saint-Marcellois.

C'est une préoccupation de nos concitoyens et un objectif pour notre équipe municipale.

Soyons assurés qu'après quelques semaines d'adaptation, chacun aura trouvé ses repères. Tout sera rentré dans l'ordre et que notamment les abords du collège seront plus fluides et sécurisés pour nos enfants et les piétons à proximité.

Zoom sur mes assos

Succès pour le 3ème couvige des fuseaux en Seine

Quel plaisir pour l'association d'organiser son 3ème couvige à Saint-Marcel, sur le thème du cirque : d'excellents retours des visiteurs, qui ont apprécié la beauté des ouvrages exposés et la dextérité des dentelliers. Ils ont été également ravis de pouvoir se fournir en matériel dentellier.

Voici un bref bilan de cette journée placée sous le signe du partage :

- 13 stands de dentelliers et 5 de marchands,
- 219 visiteurs dont 9 enfants : 55,5 % du département de l'Eure (12,5 % Saint Marcel, 8 % Vernon, 35 % autre) / 19 % Région Parisienne /14,5 % autres départements,
- 20 bénévoles dont les jeunes de l'association «Les Dés'Calés» qui n'ont pas ménagé leurs efforts,
- la visite des clowns d'Etincelle Bouillasse.

Rendez-vous est pris dans 2 ans !

Le Club des retraités a établi son planning annuel d'activités

Le **Club des Pré-Retraités et Retraités** vous propose :

- 7 décembre : Concours de belote spécial Téléthon, Limite 70 personnes. S'inscrire au préalable,
- 13 décembre : Repas de Noël , salle du Virolet, animé par P. DE SMET, 12h30 . Prix adhérent au club 38€, non adhérent: 60 €. Limite de l'inscription le 2 décembre,
- 7 février : journée Thalasso à Ouistreham, transport compris, déjeuner sur place et 3 soins par personnes. Prix 150€/p, clôture des inscriptions le 2 décembre,
- 20 au 23 avril : visite de La Rochelle et de ses environs. Hébergement hôtel 3***, pension complète du diner au 1er jour jusqu'au déjeuner jour 4 et comprenant les visites mentionnées dans le programme, à disposition au club. Prix 600 €/p, s'inscrire avant le 15 janvier,
- du 16 au 23 juin : Circuit en Pologne : Varsovie, Cracovie, Auschwitz, Zakopane, Targane et Lodz. Magnifique voyage dans de très belles contrées et voyage du souvenir. Tarif pour 20-24personnes 1595€/p (moins si 30 personnes), payables en plusieurs fois. Inscription le 15 décembre avec 30% d' acompte.

Pour toutes ces manifestations le Pass Sanitaire et le masque restent obligatoires.

F. DERVAL au 07.77.08.50.43

A. PRIOU au 06.78.74.57.98

En bref...

L'association des **Arts Plastiques** propose des ateliers associant créativité et convivialité autour d'un grand nombre de pratiques artistiques : dessin, peinture, aquarelle, sculpture, modelage, poterie, peinture sur porcelaine, encadrement... Ces ateliers hebdomadaires sont encadrés par des professionnels et vous accueillent quel que soit votre niveau.

Les activités hebdomadaires ont repris et vous pouvez nous contacter pour faire un essai ou vous inscrire. Un passe sanitaire valide est nécessaire pour participer aux activités.

06 17 90 20 07 ou 06 61 93 40 34

artsplastiques27@gmail.com

http://apsm.asso.free.fr

L'association **Plume et cheveux d'argent** recrute. Si vous souhaitez participer à notre groupe d'écriture collective, venez nous rejoindre chaque mardi à la résidence La Pommeraie de 14h30 à 16h. Convivialité et bonne humeur assurées.

06 17 47 40 95

La team SMK médaillée d'argent à l'Open de France

Saint Marcel Karaté ouvre sa saison sportive 2021/2022 sur une compétition nationale (Open de France Kata), avec un magnifique podium !!

C'est sur les tatamis de l'INJ à Paris que la Team mixte Cadets/Juniors Kata Saint Marcelloise en pleine formation - Pierre Capet (Junior), Louise Capet (Minime surclassée Cadette), et Élouan Barsou (Cadet) - a pu démontrer son entrée en compétition par sa présence jusqu'à la finale de cette grande épreuve nationale (contre une équipe de Toulon). Après avoir remporté plusieurs tours avec panache, elle s'octroie une magnifique médaille d'argent obtenue avec le Kata Empi (Vol de l'Hirondelle) et son Bunkaï (mise en application du Kata) parfaitement réalisés.

En individuel, nous avons pu apprécier une belle prestation de la part de Pierre Capet (Junior).

Dans la catégorie Minime, Louise Capet subit un léger déséquilibre sur son premier tour et ne sera malheureusement pas repêchée, mais il faudra compter avec notre championne de France en titre pour les compétitions à venir.

Enfin, belles prestations également de Tiago Plé (Minime) qui a démontré son excellente progression avec deux tours sur cette grande compétition nationale.

smk27950@gmail.com 06 95 98 99 23

http://smk27950.sportsregions.fr/

Des tapis légers pour l'antenne de Judo de Houlbec-Cocherel

Le club a demandé une subvention à la Région Normandie et au Département de l'Eure pour l'achat de Tapis légers sur son Antenne B de Judo à Houlbec-Cocherel. Cette subvention a été accordée, ce qui a soulagé financièrement le club pendant la période COVID et 2ème confinement.

Ces Tapis «Évènementiel» permettent d'alléger la charge de travail du professeur Jean-Michel DUCHOSSOY, qui doit installer et désinstaller les tapis chaque mercredi dans la salle Polyvalente de Houlbec-Cocherel afin de pouvoir prodiguer ses cours de Judo et de Taîso.

Ces nouveaux Tapis allégers pesent chacun 7 Kg, contre 25 Kg pour les anciens (ceux utilisés au Dojo de Saint Marcel).

Donc un GRAND MERCI à la Région Normandie et au Département de l'Eure...

Retour sur ...

Vif succès pour la première rando contée déguisée

Plus d'une centaine de personnes ont répondu présentes à la randonnée contée déguisée sur le thème d'Halloween organisée par la mairie.
Le dernier conte a été lu devant la mairie décorée pour l'occasion avant de se retrouver dans la salle du conseil municipal où attendaient bonbons et cadeaux pour les enfants.

On se félicite !

C'est officiel, la Commune conserve ses 3 fleurs !
Un grand bravo à tous !

Près de 300 convives pour le banquet des Aînés

Quel plaisir de pouvoir enfin se retrouver tous ensemble autour d'un bon repas, dans une ambiance de folie !

Octobre rose : merci à tous pour votre générosité

Sur décisions, la commune a confié aux sociétés suivantes :

>NET PLUS, le nettoyage des réfectoires du restaurant scolaire après chaque service en période scolaire dans le but de soulager l'équipe du restaurant à maintenir le protocole sanitaire pour un montant total de 21 871,15 € TTC pour l'année scolaire 2021-2022

>Eric MICHEL, les travaux d'aménagement par la création d'une voie douce et d'un parcours éducatif en cœur de ville, pour un montant total de 113 199,70 € TTC.

>CUBIK, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, pour un montant de 61 560,00 € TTC.

> Sophie LECOQ, le suivi annuel du marché d'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire et de froid des bâtiments, pour un montant de 6 240,00 € TTC.

Outre le dossier inhérent au complexe Léo lagrange (voir page 5), sur délibération :

>Suite à la démission de Mme Evelyne CAVALLO de sa fonction de Conseillère Municipale, Monsieur Agostinho RIBEIRO a fait connaître son accord pour intégrer le Conseil Municipal.

... pellicules

La parole à...

Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Le projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est bel et bien lancé. Il vise à, favoriser la continuité d'accès aux soins de notre population, répondre à une demande accrue de soins pour une population vieillissante, proposer des locaux adaptés pour accueillir des praticiens médicaux et paramédicaux … Notre bureau d'étude d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) travaille actuellement sur la phase de programmation (définition des besoins, de l'enveloppe financière, des délais prévisionnels, plan de financement…). Afin d'évaluer, approfondir nos projets et veiller à la bonne réalisation de nos projets, nous consultons les acteurs locaux. Nous avons récemment convenu de travailler ensemble avec CAP AU VERT, sur les projets de la mobilité, politique d'aménagement, urbanisme. Nous restons de plus, particulièrement attentifs à gérer les deniers publiques avec attention en poursuivant une recherche proactive et systématique des subventions auprès des différents financeurs (Europe, Etat, Région, Département, …) pour l'ensemble des projets en cours et à venir. Nous restons en veille sur les appels à projet et faisons coïncider les projets aux possibilités de financements. Actuellement les opérations d'investissements en cours subventionnables sont de 2 930 000€ (hors MSP) : Le total des subventions attribuées et sollicitées à ce jour est de 2 031 000€ soit près de 70% des investissements.

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Les grandes manœuvres commencent à l'approche de l'élection présidentielle. Il convient pour nous à Saint-Marcel de rester concentrés sur nos modalités d'action en tant qu'élu « citoyen ». La motivation la plus forte de notre engagement est assurément la volonté de permettre à la communauté d'avancer pour son bien-être et d'évoluer en cohésion. S'engager dans une instance de décision municipale c'est accepter de faire sa part, pour un temps donné et en toute indépendance pour le territoire communal et ses habitants. C'est à la fois un travail bénévole - nous concernant - extrêmement chronophage, mais aussi passionnant. Le mois dernier, toujours avec cette volonté de dynamisme et de renforcement du lien social, 2 événements ont été organisés par 100% Saint-Marcel. Nous remercions les Saint-Marcellois et les associations qui ont participé en nombre à notre 1ère édition de « Touffe de Poil » à l'occasion de la journée mondiale des animaux. Les démonstrations d'agility ont eu beaucoup de succès et nous renouvellerons l'expérience l'an prochain avec des nouveautés. Comme à notre habitude, nous avons aussi organisé notre « Octobre Rose à Saint-Marcel ». Merci aux commerçants qui ont accepté de vendre les sylos que nous avons mis à disposition. L'ensemble des bénéfices a été reversé à la Ligue contre le Cancer.

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Chers (ères) amis (ies),
Je souhaite commencer par le repas des ainés. Quel moment de convivialité et que du bonheur de vous retrouver.
Malgré cet instant de solidarité, je constate que les mois passent et se ressemblent… Il y eu l'affaire du toboggan, puis celle de l'antenne et désormais la caméra de sécurité en face du Collège Léonard de Vinci. Mais où allons-nous ? Ne pouvons-nous pas passer un mois dans la tranquillité ? Il serait grand temps que Monsieur le Maire crée un changement d'organisation au sein de son équipe. De ce fait, je vous confirme que je présenterais ma candidature pour le poste d'Adjoint vacant. Quand on voit comment la commune est gérée de nos jours, nous ne pouvons pas « abandonner » ce poste. Il nous faut une personne qui sert d'interface entre les 2 groupes, qui est neutre et qui connait le fonctionnement de la Mairie ainsi que les membres de l'équipe en place. J'espère que Monsieur le Maire fera en sorte que cette élection soit équitable, sans consignes de vote, et je compte sur vous pour soutenir ma candidature auprès des élus que vous connaissez.
Il est temps d'aller de l'avant et ne plus donner le sens de régression que plusieurs d'entre vous ressentent aujourd'hui.
Nous vous souhaitons d'agréables vacances et nous restons disponibles sur notre page Facebook ou à notre adresse mail saintmarcelestavous@gmail.com.
Amicalement,

Michael BARTON

Vos attentes sont nos engagements !

Sécurité et prévention de la délinquance

Seine Normandie Agglomération a délibéré l'installation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

La commune de Saint-Marcel, par l'intermédiaire de M. le Maire, participe aux groupes de travail du Conseil de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

Qu'est-ce que le Conseil de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD) ?

Le CISPD constitue le cadre de concertation sur les priorités de la **lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance** dans la commune ou l'établissement public de coopération intercommunal. Le CISPD réunit :

- le Préfet, le Procureur de la République et le Président du Conseil départemental ou leurs représentants respectifs,
- des élus désignés par le Président,
- des représentants de l'État désignés par le préfet,
- des représentants d'associations, établissements ou organismes œuvrant notamment dans les domaines connexes de la prévention, de la sécurité (aide aux victimes, logement, transports, actions sociales...) désignés par le Président du Conseil départemental.

Des groupes de travail se sont ainsi mis en place au cours du mois d'octobre autour de 4 grandes thématiques :

- Tranquillité Publique ;
- Prévention-éducation-parentalité citoyenneté ;
- Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes et aide aux victimes ;
- Prévention de la radicalisation.

Ces groupes vont permettre la mise en place d'outils d'informations, d'aide aux victimes, de prévention.

Le bien vivre à Saint-Marcel et la tranquillité de tous les habitants est une priorité. Il est donc important que notre commune participe au CISPD pour favoriser la transversalité entre les différents acteurs de la sécurité et de la prévention et trouver ensemble des solutions opérationnelles.

ROSE en octobre MOUSTACHU en novembre

Saint-Marcel
Construisons ensemble notre Ville

ON A TOUS UNE RAISON DE SE MOBILISER

Cancer du sein, santé mentale, prévention du suicide, cancers de la prostate et des testicules

TOUS CONCERNÉS ! SAINT-MARCEL MOBILISÉ !

Informez-vous, consultez, faites-vous dépister

Photos à adresser à communication@marcel27.fr

SOLIDAIRE,

JE PORTE FIÈREMENT LE RUBAN ROSE ET/OU LA MOUSTACHE

J'ADRESSE MA PHOTO

POUR LES RÉSEAUX DE LA VILLE